



FAIRE PROJET DE TERRITOIRE DEMAIN ?

Séminaire itinérant proposé aux acteurs locaux durant l'automne 2013

EN PARTENARIAT AVEC MAIRIE-CONSEILS, CAISSE DES DEPOTS

Durant ces trois dernières années, d'intenses débats ont eu lieu à propos de l'organisation territoriale, de la répartition des compétences et des moyens de l'action publique. Cette période, qui n'est pas terminée, a aussi été marquée par un contexte d'incertitudes très prégnant concernant l'évolution des politiques publiques territoriales, déjà très fragmentées, et s'est accompagnée dans beaucoup de territoires d'une fragilisation des stratégies et des processus de développement local.

Les nouveaux projets de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique et la nouvelle programmation des fonds structurels européens et contractualisation Etat-Régions pour la période 2014-2020, dessinent les nouveaux contours du développement territorial dans un contexte de crise économique aiguë et de resserrement des moyens de l'action publique. Comment ce cadre évolue-t-il ? Que nous réserve le processus actuel de décentralisation ? Quelles tendances et nouveaux défis de développement pour les territoires de projet ?

L'UNADEL propose de mettre à profit les quelques mois précédant le renouvellement des équipes municipales et intercommunales, pour débattre, avec les acteurs locaux, de ces transformations. Il s'agit d'identifier les pratiques et méthodologies pour « faire projet de territoire demain », mais aussi pour mieux articuler la diversité des territoires de projet, des espaces et des dispositifs, pour renouveler l'engagement citoyen et la mise en œuvre de l'action publique.

C'est pourquoi, l'UNADEL organisera au second semestre 2013, en partenariat avec Mairie-conseils, Caisse des Dépôts, un ensemble de réunions publiques dans les territoires ruraux, urbains et péri-urbains pour permettre aux acteurs locaux (élus, associations, agents de développement, habitants...) de mieux comprendre les enjeux de l'acte III de la décentralisation et ses impacts sur l'organisation territoriale et les dynamiques de développement des territoires.

Les principales thématiques abordées sont les suivantes :

- La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, les conférences territoriales de l'action publique, la clause générale de compétences,
- La montée en puissance de l'intercommunalité et des métropoles,
- Les fonds structurels européens,
- Les enjeux et pratiques de démocratie locale.

Cette série de réunions publiques sera organisée en partenariat avec les structures invitantes (collectivités, syndicats mixtes, associations) dans plusieurs régions de France.

Les débats viseront à expliciter les évolutions prévues par la loi dans les champs évoqués ci-dessus et identifier avec les participants les sujets d'inquiétude, les angles morts de la loi, les précisions à apporter au regard des dynamiques de développement. L'UNADEL réalisera au fil de ces réunions les comptes rendus de ces travaux et une synthèse globale à destination des pouvoirs publics. Les éléments saillants de ces échanges viendront par ailleurs alimenter le colloque national qui se déroulera en novembre en Bretagne sur le thème « *Faire projet de territoire demain* ».

Conditions pratiques

Qui peut accueillir ? Les réunions publiques sont organisées localement par les acteurs locaux (pays, intercommunalités, communes, associations, syndicats).

A qui ce séminaire itinérant s'adresse-t-il ? Cette action s'inscrit dans une démarche de réflexion collective. Le séminaire s'adresse donc à un public large, ce sont les acteurs du développement local dans leur diversité : associations, élus, entreprises, services publics, agents de développement, services de l'Etat, instances de concertation, habitants...). Le format est volontairement souple et sera fonction des mobilisations locales, de 15 à 100 personnes par réunion publique.

Combien de temps dure chaque réunion publique ? De 2 à 4 heures.

Qui sont les intervenants ? Ils seront mobilisés en fonction des dates : Georges Gontcharoff (Unadel), Yves Gorgeu (Unadel), Stéphane Loukianoff (Unadel), Vincent Chassagne (Mairie-conseils, Caisse des Dépôts)

Quand ? Le séminaire itinérant sera réalisé entre septembre et décembre 2013.

Comment ? Les intercommunalités, communes, pays associations... qui souhaitent accueillir une ou plusieurs réunions de ce séminaire doivent contacter l'Unadel en amont. Les territoires d'accueil auront à leur charge d'organiser localement la communication et les conditions techniques des réunions en lien avec l'Unadel. Une contribution à la prise en charge des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des intervenants leur sera aussi demandée (sauf en cas de co-financement par la région ou le département)

Renseignements : Stéphane Loukianoff, Délégué général de l'Unadel – 01 45 75 91 55 – 06 71 71 57 17 – unadel@wanadoo.fr